



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE À L'ÉCOLE : DÉPLACEMENT EN SEINE-ET-MARNE

5^{ème} Semaine Olympique et Paralympique

Lundi 1^{er} février 2021 - Chelles

Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée chargée des Sports, et Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, se rendront à **Chelles, en Seine-et-Marne lundi 1^{er} février, à l'occasion de la 5^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique** (1^{er} au 6 février 2021), dédiée à l'opération « 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'École », en présence de Tony ESTANGUET, président de Paris 2024.

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. L'Éducation nationale s'engage ainsi avec Paris 2024 pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne, complémentaires des enseignements d'EPS, pour un objectif partagé au service de la santé et du bien-être des élèves. Un appel à manifestation d'intérêt a ainsi été diffusé dans toutes les académies pour que les écoles, sur la base du volontariat, puissent y prendre part.

DÉROULÉ

- 09h15** Arrivée des ministres et des personnalités à l'école élémentaire des Arcades
8 rue des Coudreaux Prolongés, Chelles
- Démonstration de l'opération "30 minutes d'activité physique " avec une classe de CM1 et des élèves d'une classe ULIS en inclusion
- 10h10** **Point presse**
- 10h30** Arrivée au collège de l'Europe
1 rue du Tir, Chelles
- Passage des tests de capacités physiques génériques en classe de 6^e : présentation des résultats instantanés sur écran, bilan oral des élèves
- 11h15** Arrivée au Skate-park
18 rue du Tir, Chelles
- Démonstration technique olympique et rencontre du Team Skateboard France
- 11 h 50** **Point presse**

Accréditations presse

Préfecture de Seine-et-Marne

pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

01 64 71 75 29

En raison des mesures sanitaires les places seront limitées

**Les mesures barrières et notamment la distanciation physique seront strictement respectées.
Le port du masque sera obligatoire pour l'ensemble des participants, en intérieur et en extérieur.**